



L'agroforesterie : *une réponse aux enjeux des collectivités*

24 Mars 2023



Au programme

L'agroforesterie en zone méditerranéenne

- Les formes d'agroforesterie en zone méditerranéenne *par Laura Garcia De Jalon, Chambre d'agriculture 34*
- Enjeux auxquels l'agroforesterie répond sur nos territoires *par AGROOF*
- Quels sont les moyens de financer des projets en AF en Occitanie ? *par AGROOF*
- Qui sont les acteurs locaux qui accompagnent des projets AF en Occitanie méditerranéenne ? *Par Juliette Colin, Arbres et Paysages 11*

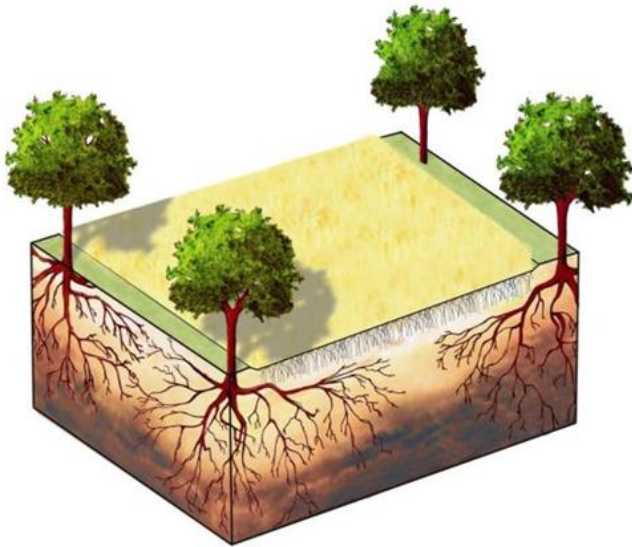
Le projet Adrenome *par Aurélie Gibert, FD CIVAM du Gard*

- Présentation du projet Adrenome et ses partenaires
- Quelques résultats

Présentation des sites de visites

Agroforesterie

C'est l'association d'arbres, cultures et/ou d'animaux sur une même parcelle agricole afin d'obtenir des productions et services utiles au vivant. L'agroforesterie s'inspire du modèle de la forêt.



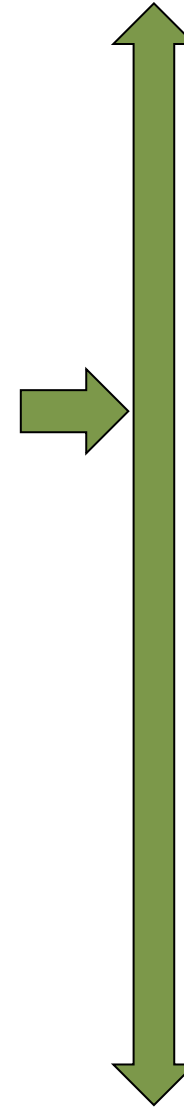
Forêt



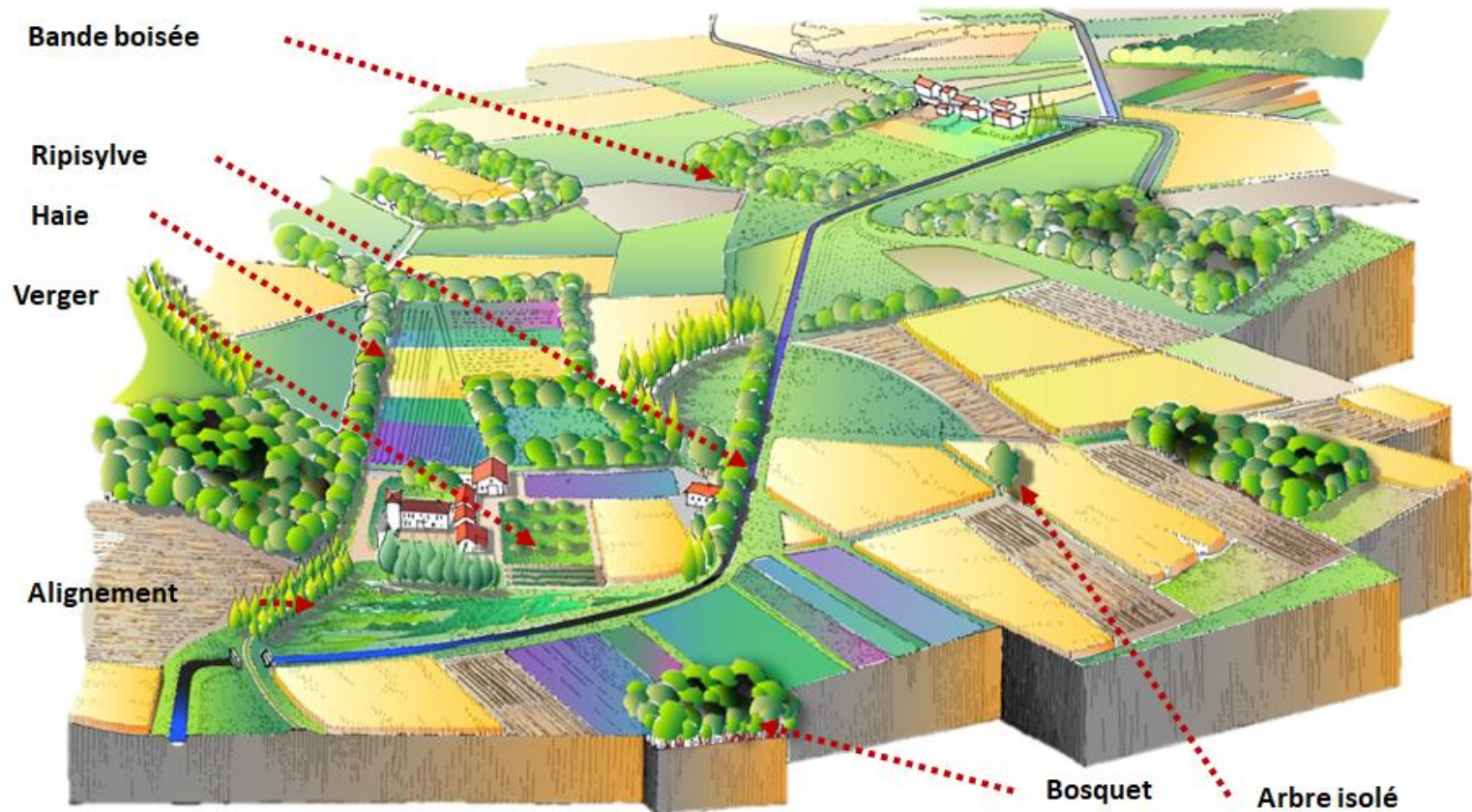
Agroforesterie



Monoculture



Agroforesterie et territoire



Les formes d'agroforesterie

Haie en bordure Haie composite en bordure de parcelle de vigne (30)



Haie intraparcellaire (34)



2022

Alignement d'arbres Intraparcellaire



Blé-noyers
(34)

Sylvopastoralisme Pâturage en sous-bois de garrigue (34)



Les formes d'agroforesterie

Haie en bordure Haie composite en bordure parcelle de vigne (30)



**AF non productive
(services écosystémiques)**

Haie intraparcellaire (30)



**AF non productive
(services écosystémiques)**

Alignement d'arbres Intraparcellaire



**AF productive
(bois d'oeuvre, noix)**

**Blé-noyers
(34)**

Sylvopastoralisme Élevage de cochons en garrigue (34)



**AF productive
(cochons, bois chauffage)**

Enjeux auxquels l'agroforesterie répond sur nos territoires

[LE DOMAINE](#) [LES VINS](#) [LA BELLE VIE](#) [NOUS RETROUVER](#) [ACTUALITÉS](#) [NOUS CONTACTER](#)

[Histoire](#) [Nos valeurs](#) [Savoir-Faire](#) [Agroforesterie](#) [L'équipe](#)

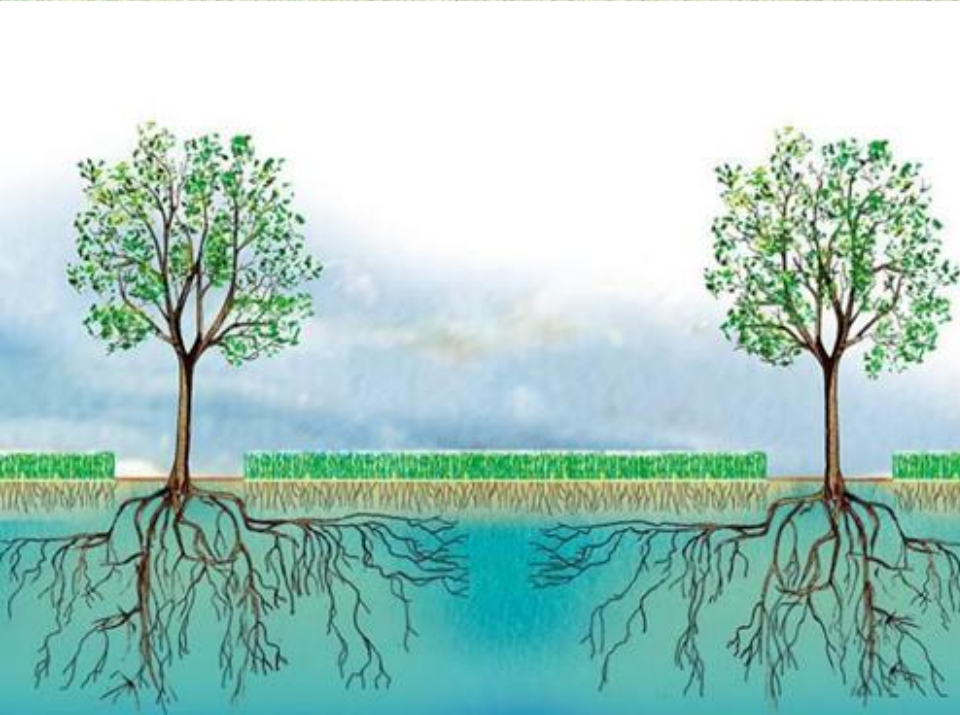


Agroforesterie



En plantant des arbres au sein de nos surfaces agricoles, le but de l'agroforesterie est d'améliorer la biodiversité végétale et animale, la qualité des sols et la rétention d'eau pour les cultures, tout en renforçant l'esthétique des domaines. Positionnés en bordure ou au sein des parcelles, les arbres contribuent également

Scamandre est un domaine pionnier en vitiforesterie (agroforesterie viticole). Pour nous accompagner dans ce projet, nous avons développé un partenariat avec la SCOP Agroof et la Fondation Yves Rocher. Le programme a débuté en 2007 avec la plantation de 240 arbres, et s'est accéléré en 2012 avec de nouvelles



Enjeux à l'échelle de l'exploitation

Enjeux à l'échelle d'un territoire

Quelle synergie développer?

Les objectifs de l'agriculteur

Améliorer la fertilité

Développer la lutte biologique

Adapter son système aux effets du changement climatique

Assurer la rentabilité de son projet

Améliorer le paysage de son environnement

Réaliser un choix de vie



Les objectifs pour la collectivité

Directive Sol / Qualité de l'eau

Biodiversité, trame verte et bleue

Atténuer les effets du changement climatique

Assurer la pérennité des exploitations du territoire

Trame Verte et Bleue, Natura 2000, Tourisme...

Accompagnement des agriculteurs

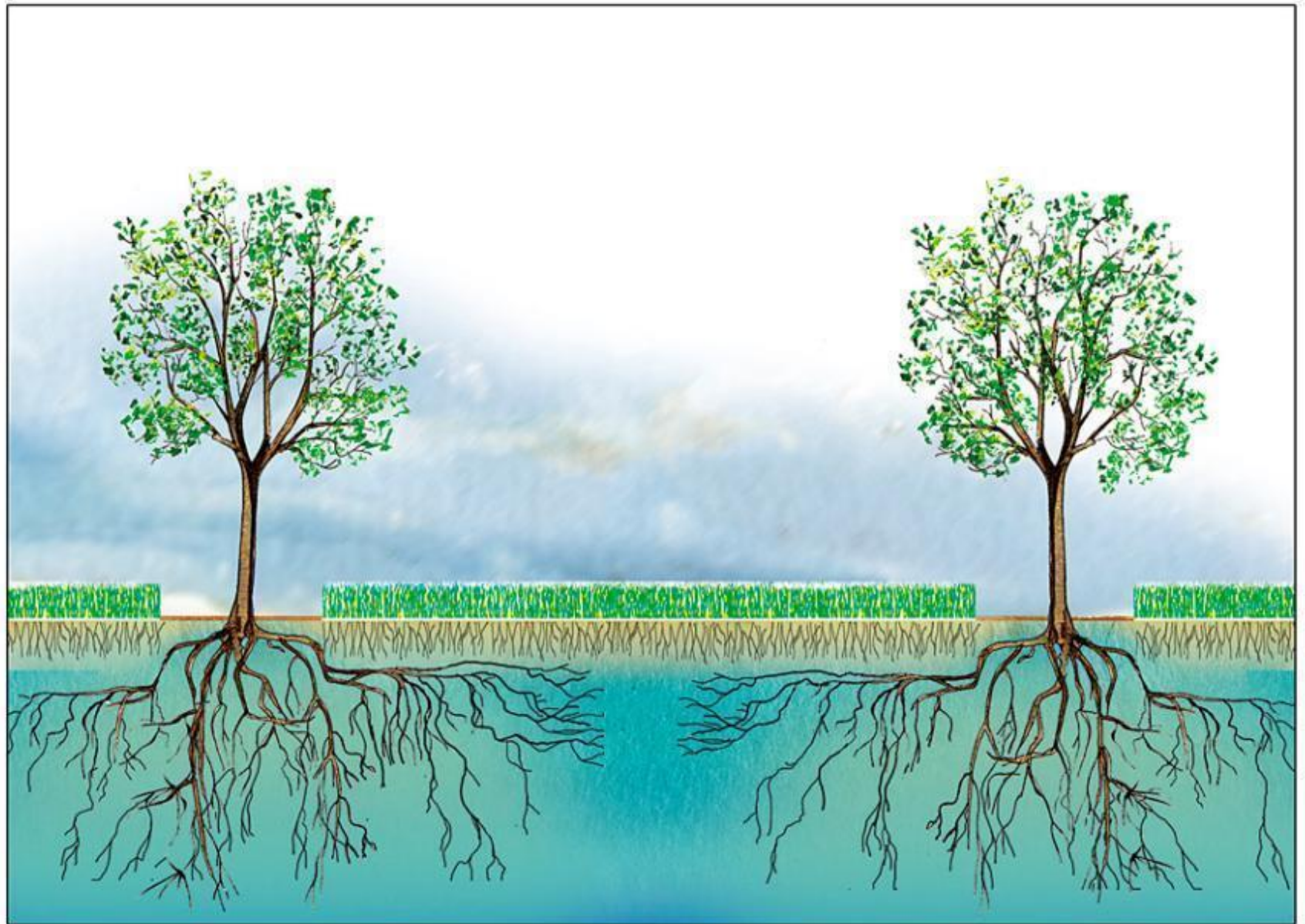
L'agroforesterie comme outils d'aménagement territorial



Exemple de l'eau et du carbone

Un enracinement plus profond

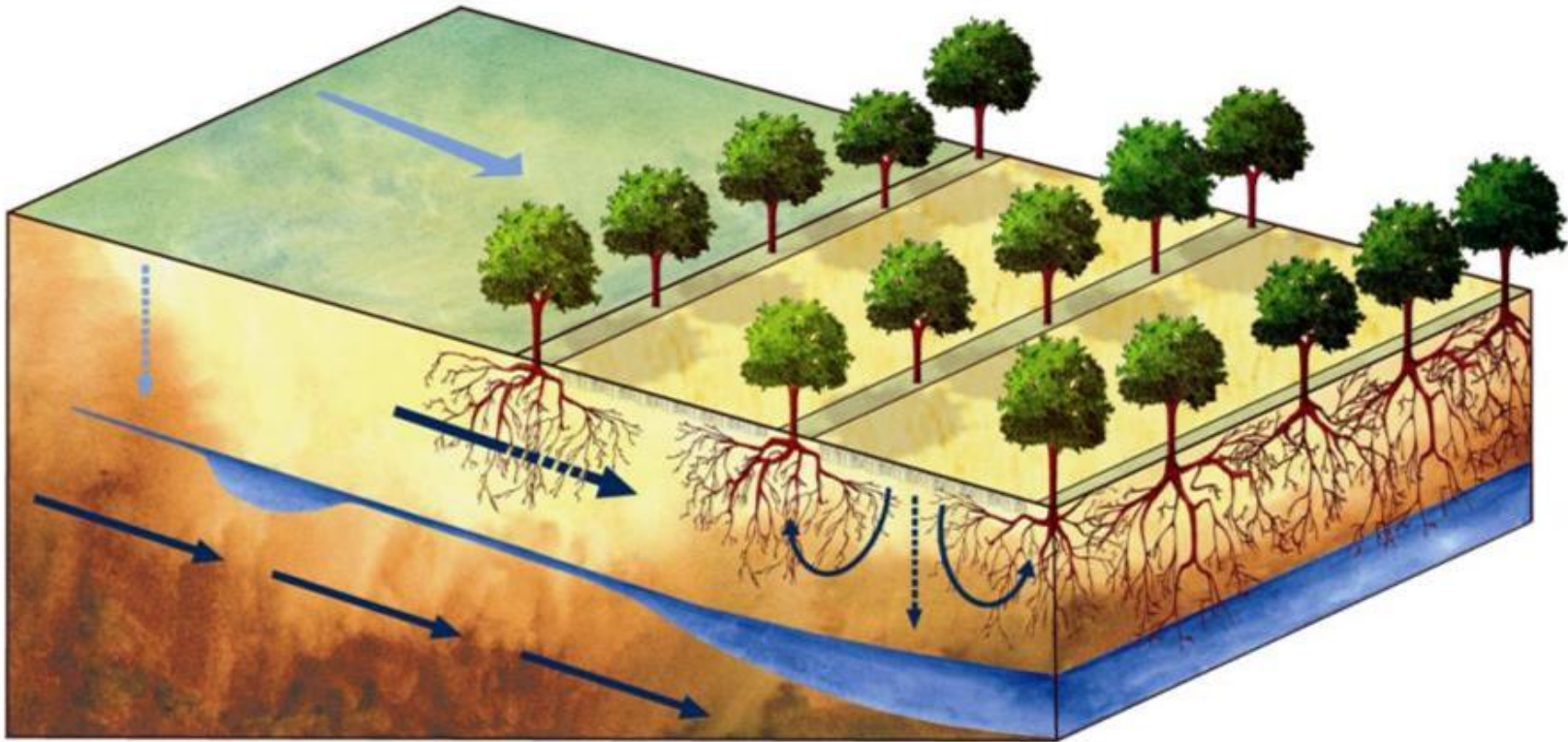




Combien coûte un kilo d'azote lixivié?

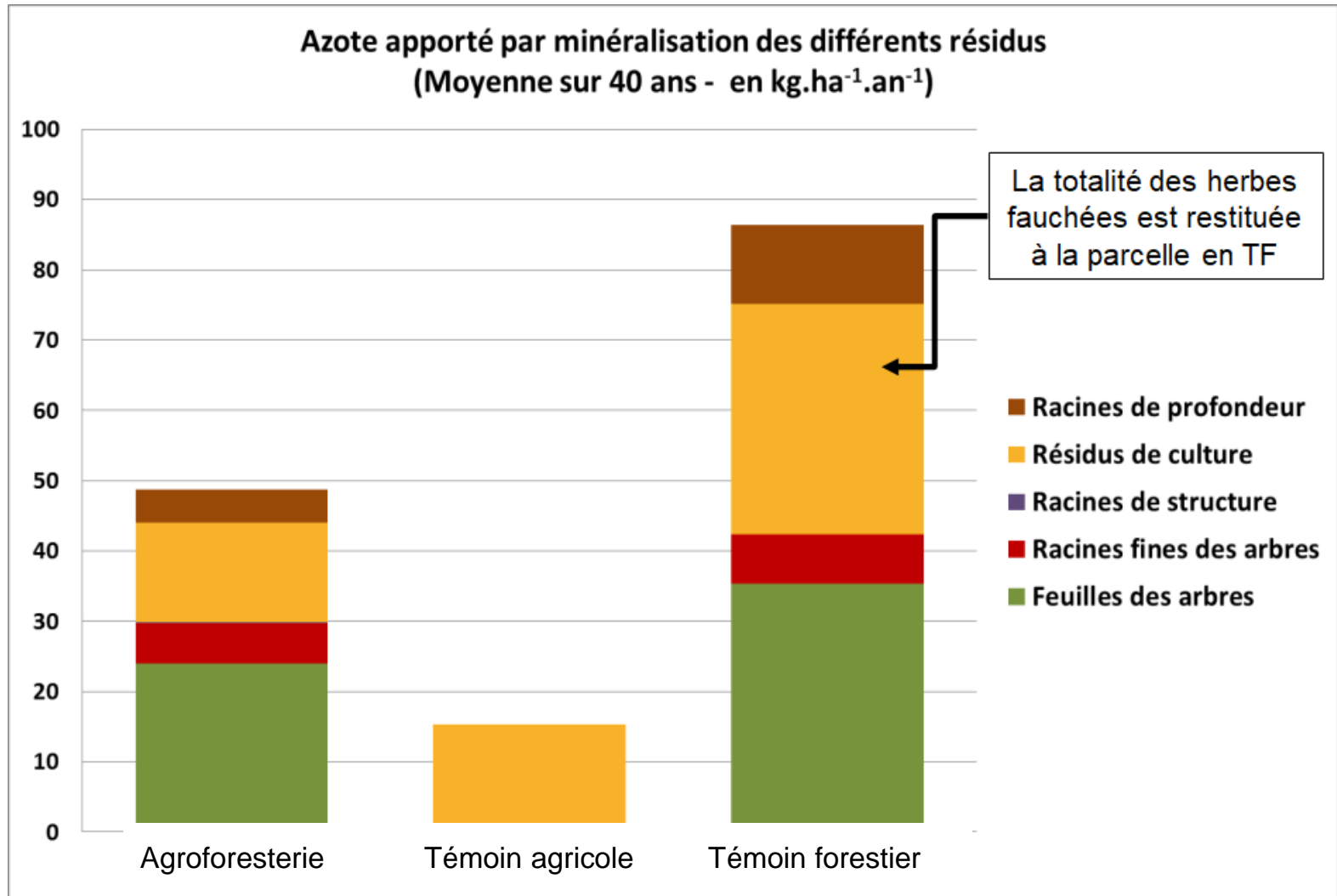


Quel impact de l'agroforesterie?



Prélèvements directs lors des transferts

Apports des résidus (Etude INRAE Montpellier)

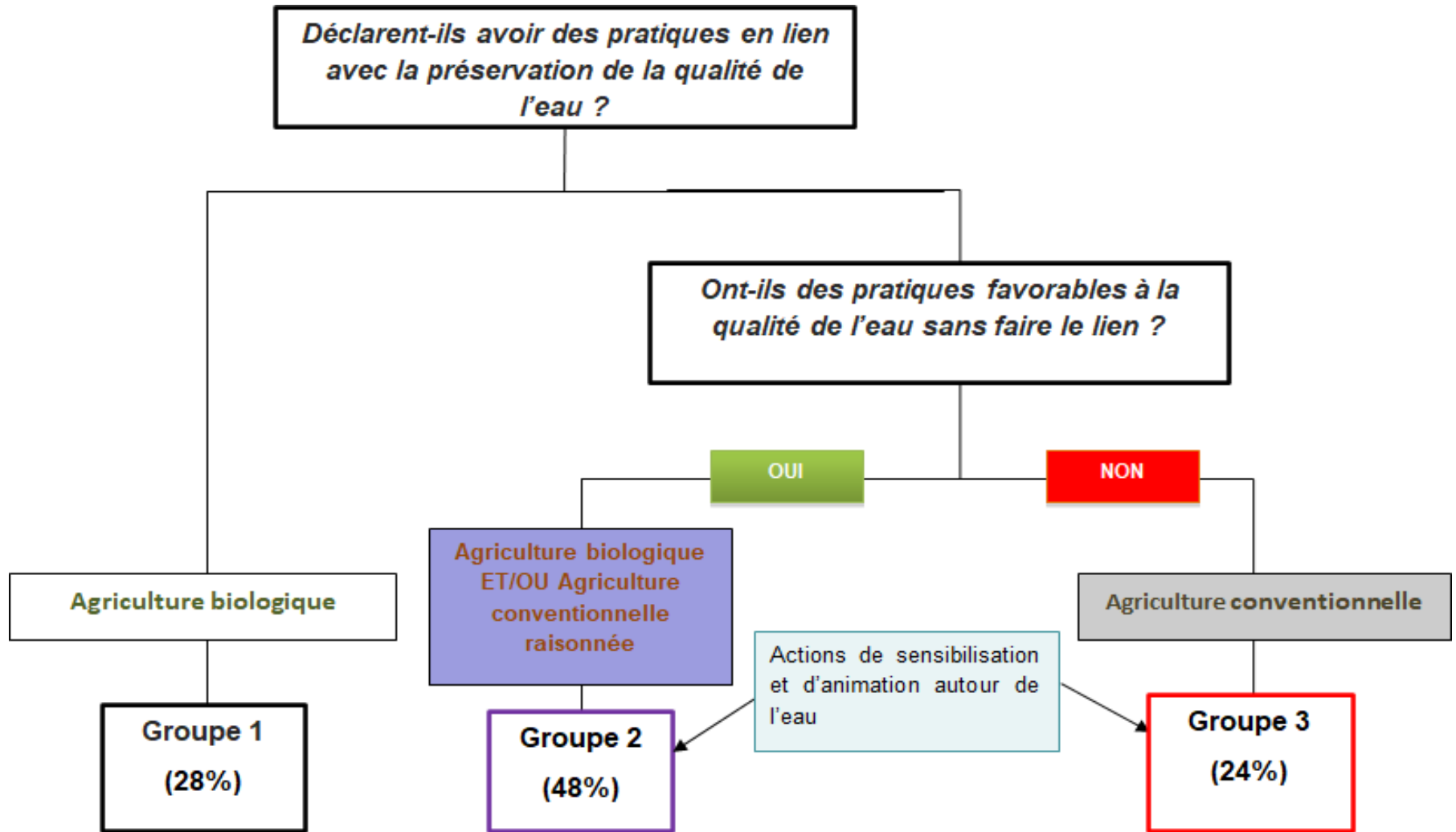


Exemple d'enquêtes en zone de captage

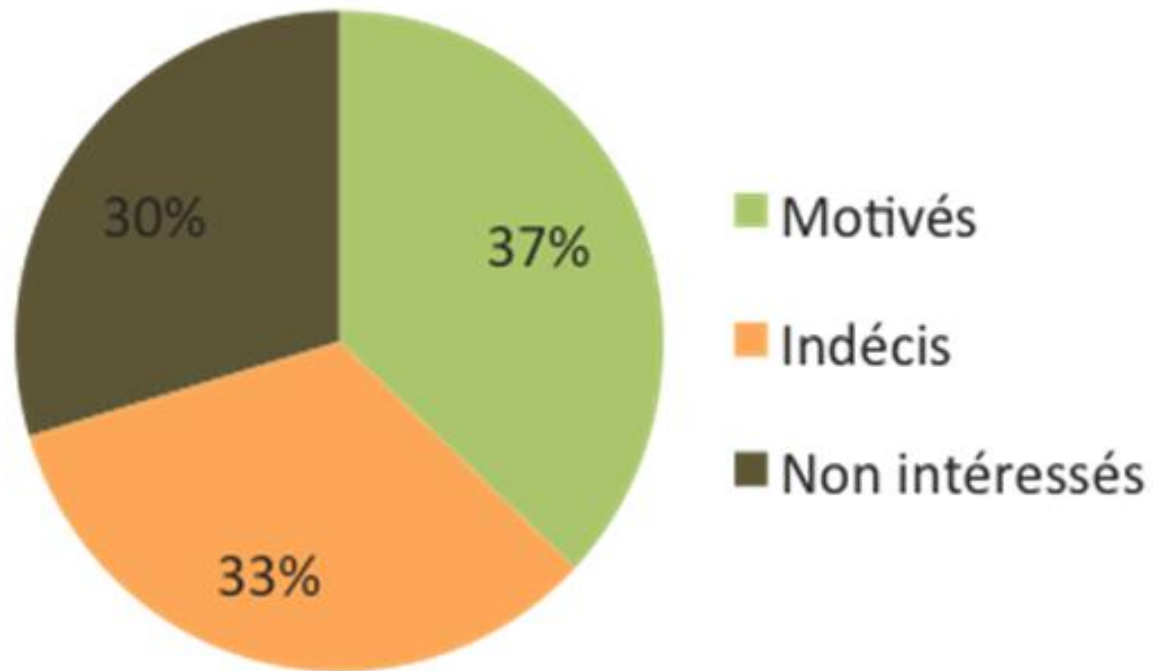


Projet Grappe 3 - Financement Agence de l'eau RMC

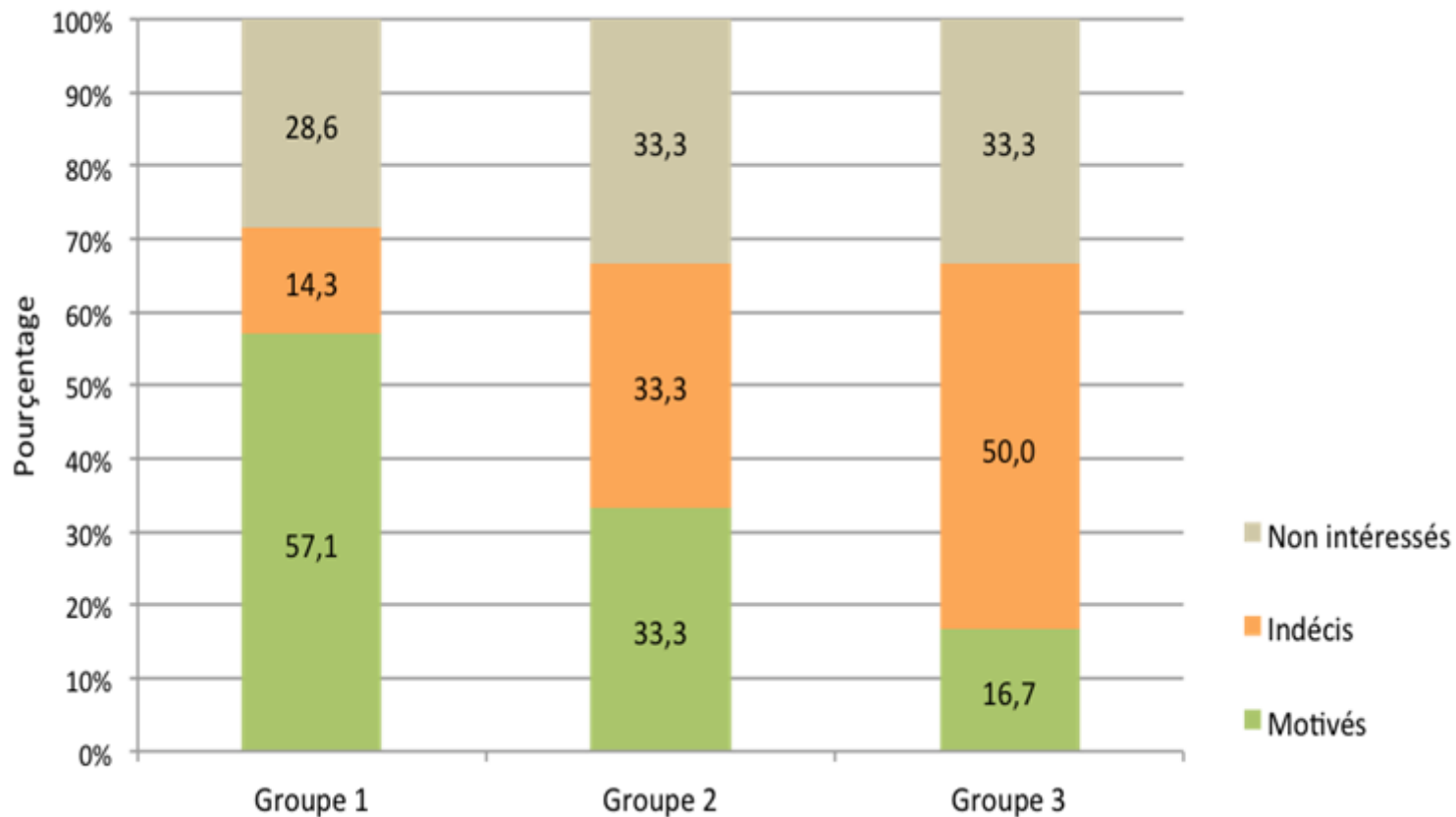
Typologie des comportements / Ressource en eau



Intérêt par rapport à l'agroforesterie



Un intérêt transversal

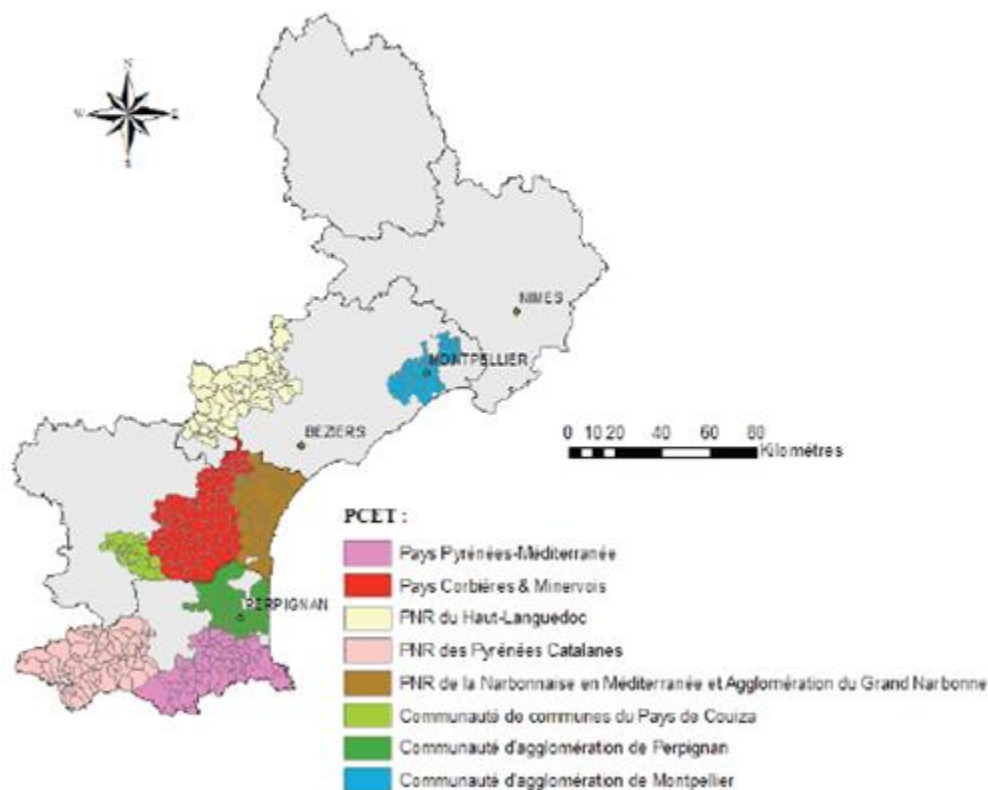


Potentiel de développement de l'agroforesterie en Languedoc-Roussillon



Etude de cas sur les territoires concernés par des Plans Climat-Énergie Territoriaux - ADEME

- Loi Grenelle 2 (2010) impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants la mise en place d'un Plan Climat-Énergie Territorial (PCET)
- Concerne tous les domaines (énergie, transport, agriculture, bâtiments...)



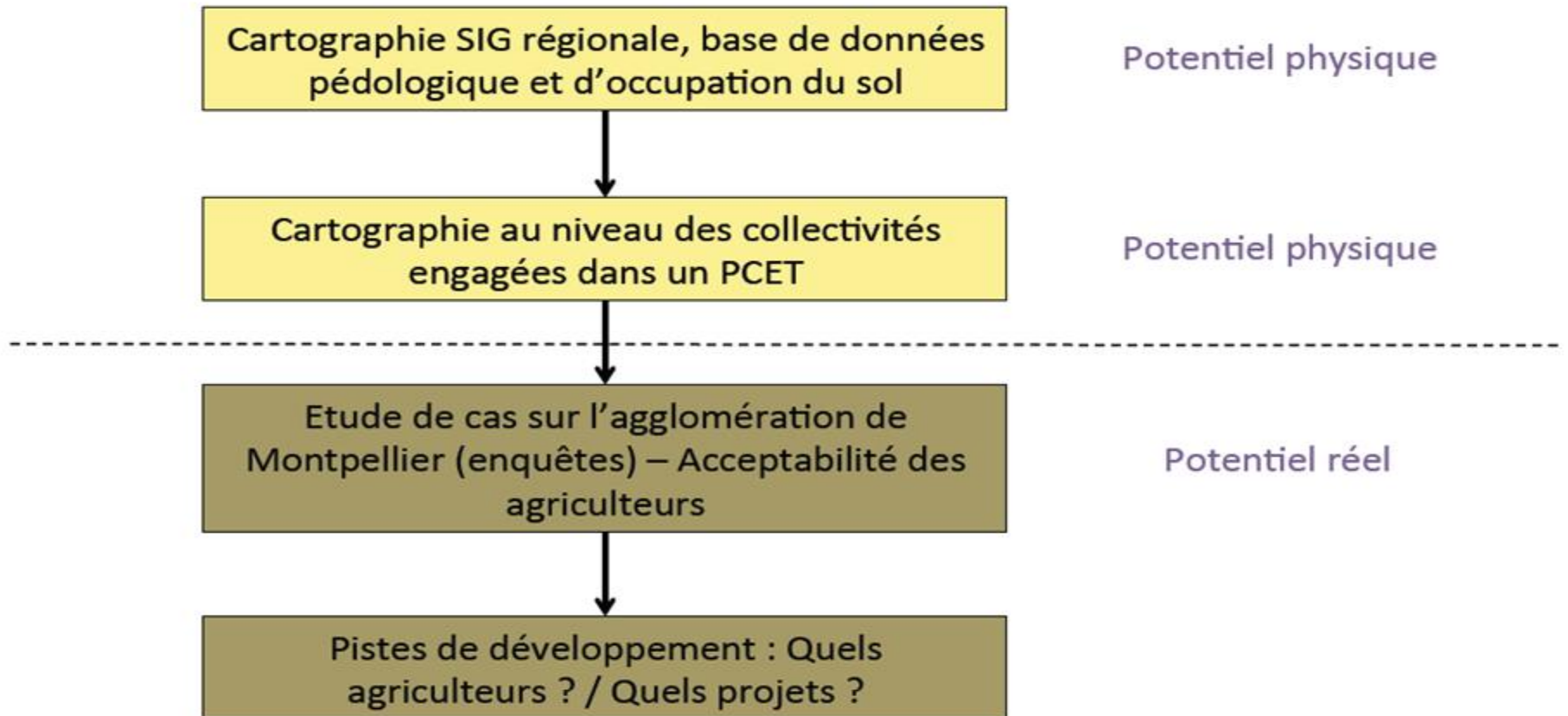
Localisation des différentes collectivités engagées dans un PCET en Languedoc-Roussillon.

2 objectifs du PCET vis à vis du changement climatique :

→ **Atténuation**
(bilan carbone[®]...)

→ **Adaptation**

- Méthode générale :



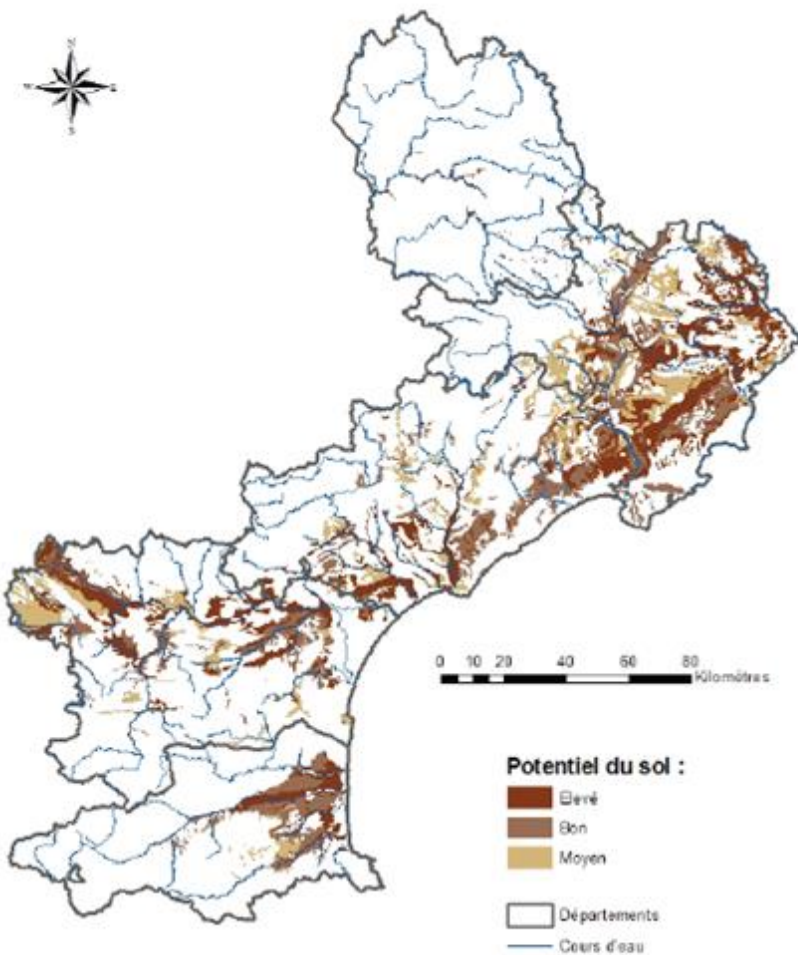


Figure. Cartographie du potentiel des sols vis-à-vis de l'agroforesterie (1/250000^{ème}). (Source : BDSol_LR).

X

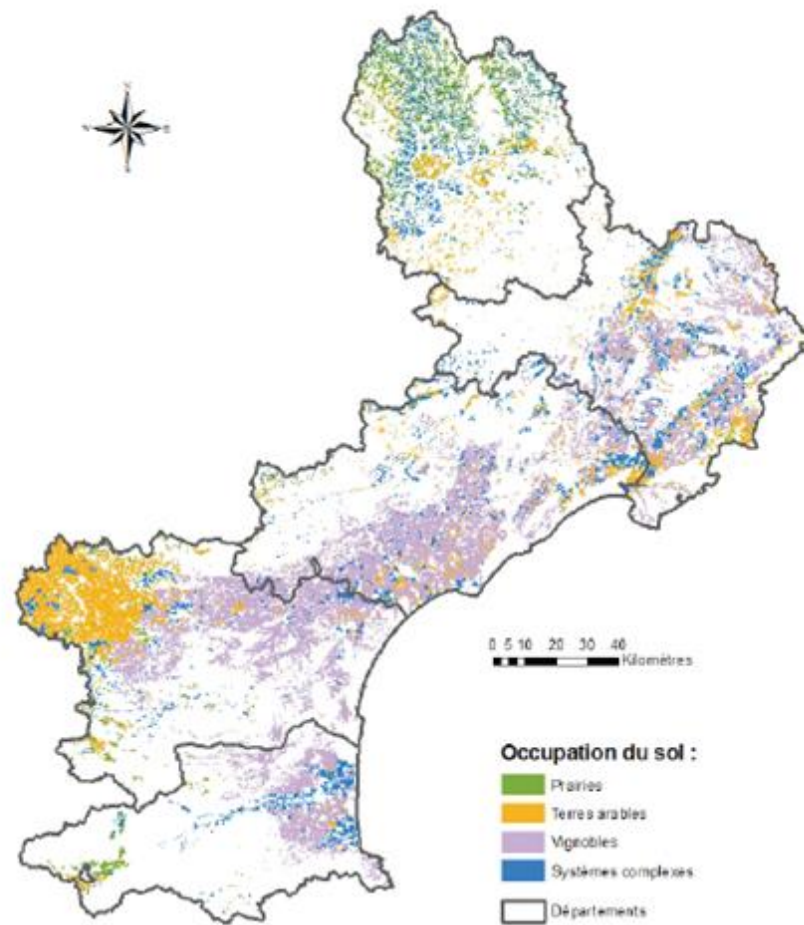


Figure. Cartographie des zones où l'occupation du sol est compatible avec l'agroforesterie (1/50000^{ème}). (Source : Ocsol 2006, SIG-LR).

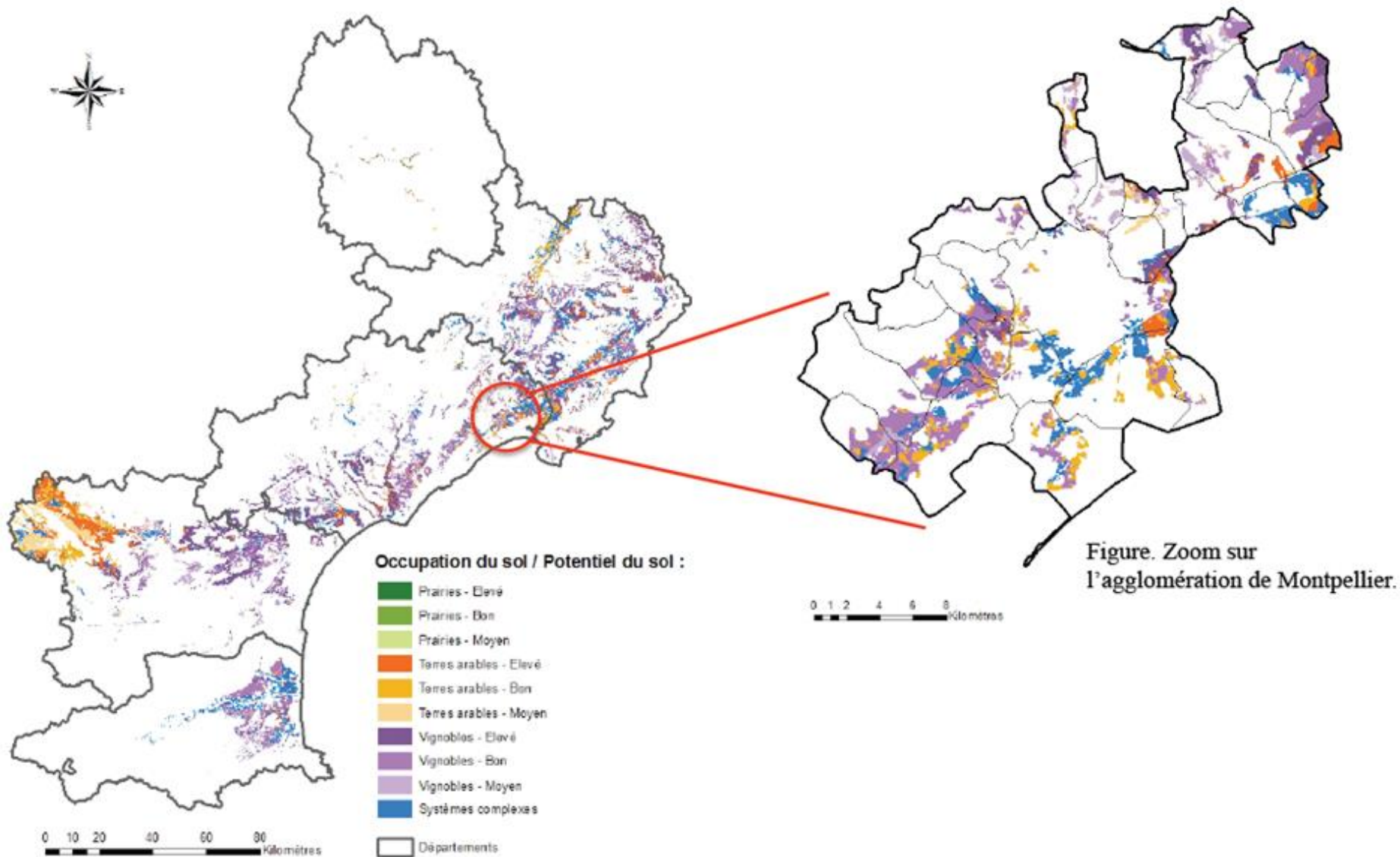


Figure. Zoom sur l'agglomération de Montpellier.

Figure. Cartographie des zones intéressantes pour l'agroforesterie en Languedoc-Roussillon (Source : BDSol_LR + Ocsol 2006).

Etude de faisabilité



Comprendre les motivations, les freins et les limites à l'adoption de l'agroforesterie. Déterminer des politiques de développement sur le terrain.

L'agroforesterie ne signifie pas faire pousser des arbres différemment ...



Développer des approches participatives



Créer un groupe d'agriculteurs candidats, tester, partager / échanger...

Quels sont les moyens de financer des projets en AF en Occitanie ?

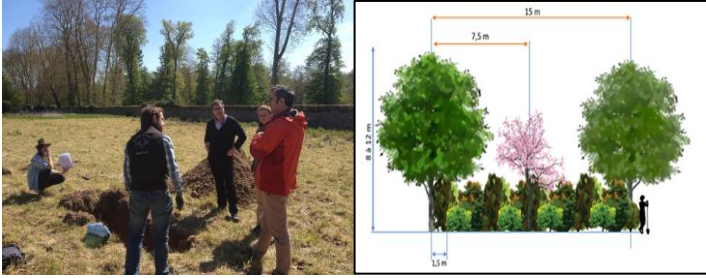
Les aides et dispositifs en vigueur

Un coût variable, entre 10 et ... 120 euros l'arbre planté.

L'aide n'est pas que financière, c'est aussi un conseil sur une pratique peu connue.

Dispositif régional "Arbre et Carbone Vivant" dans le cadre de la stratégie Régionale pour la Biodiversité.
40 % du coût de plantation





Notre accompagnement comprend

- Une **visite-conseil**
- Un **devis***
- Un **projet personnalisé** avec dossier de **financement**
- La fourniture des jeunes **plants d'origine locale**, des **protections** et un **paillage biodégradable**
- Un **suivi technique** lors des 2 années suivant la plantation
- Les plants de **regarni** à hauteur de 20% de mortalité, la première année uniquement

*: Un **acompte** de 30% vous sera demandé à la signature du devis, le reste sera soldé au moment du retrait des plants (début décembre ou fin janvier)

Restent à votre charge

- Les travaux de **préparation du sol**
- La **récupération des plants**, protections, paillage au centre de stockage
- Les travaux de plantation
- L'**entretien régulier** selon les prescriptions du technicien

Gestion durable de la haie

Vous avez une haie et ne savez pas comment la gérer?

A travers un plan de gestion sur mesure nous pouvons vous aider à entretenir et valoriser vos haies de manière durable.



Coup de pouce chantier participatif

Vous manquez de bras et de cœurs pour planter vos arbres ?

Vous souhaitez partager votre projet ?

Nous organisons des chantiers participatifs et pédagogiques avec des écoles, des associations et des entreprises qui souhaitent contribuer au développement et à la compréhension de l'agroécologie via des actions concrètes et utiles.

Plants d'origine
garantie locale



Quels moyens pour appuyer les projets agroforestiers sur un territoire?



LE PAYSAGE, UN FIL CONDUCTEUR POUR ENGAGER LA TRANSITION

Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

L'intercommunalité a mis en place un projet paysager sur l'intégralité de son territoire, intégrant les thématiques de l'agroforesterie, l'agro-pastoralisme et le tourisme, en axant sa priorité sur la collaboration entre les acteurs et une vision d'adaptation au changement climatique.



La communauté de communes organise également des journées de formation, comme ici concernant la taille des arbres agroforestiers sur l'AFP de Colroy-la-Roche en juin 2018.

30 ANNÉES DE POLITIQUES PAYSAGÈRES

Cela fait 30 ans que la communauté de communes de la Vallée de la Bruche déploie une politique paysagère sur son territoire. Jean-Sébastien Laumond de la communauté de communes de la Vallée de la Bruche est chargé de mettre en oeuvre le plan paysage sur le territoire. La démarche de plan paysage de la Vallée de la Bruche se veut répondre d'une part à la problématique de fermeture des paysages suite à la déprise industrielle textile d'après-guerre et d'autre part, fédérer les acteurs du territoire afin de trouver des solutions innovantes et durables de l'espace rural.

L'HUMAIN AU COEUR DE LA DÉMARCHÉ

L'implication citoyenne est au centre de la démarche paysagère, qui est intimement liée à l'agro-écologie : « Il n'est pas possible d'engager des actions de transition agro-écologiques sur le territoire sans impliquer les acteurs locaux ». Ainsi, habitants, collectivités, agriculteurs et forestiers sont sollicités pour l'élaboration des projets.

LE PAYSAGE, COMME SUPPORT D'ACTIVITÉS

La démarche paysagère permet d'aborder l'aménagement d'un territoire sous un angle nouveau : « Elle consiste à adopter un



EN QUELQUES CHIFFRES...

CRÉATION DE 23 AFP
Associations Foncières
Pastorales

520 HECTARES de terres valorisées incluant plus de 1900 PROPRIÉTAIRES et correspondant à plus de 4000 PARCELLES

DOUBLEMENT en 25 ans du nombre d'actifs agricoles sur le territoire passant de 25 en 1995 à plus de 50 en 2020

OPÉRATION « PLANTONS 1 MILLION D'ARBRES »

La subvention ne peut remplacer l'animation: exemple de la communauté de la Vallée de la Bruche, plus de 30 ans d'animation, 1900 propriétaires, 4000 parcelles



Quels moyens pour appuyer les projets agroforestiers sur un territoire?

Développer une économie de circuit court, exemple du bois énergie et du bois d'oeuvre



Quels moyens pour appuyer les projets agroforestiers sur un territoire?

Développer une économie de circuit court, exemple du bois énergie et du bois d'oeuvre



Appui aux initiatives locales

Aide au financement des Plans de Gestion Durable des Haies

Comment est organisé le Label ?



Cahier des charges « Gestion »



Cahier des charges « Distribution »

Qui sont les acteurs locaux en Occitanie méditerranéenne ?

Pôle Recherche



Afahc Occitanie
 tél. 06 34 78 78 97
 contact@afahcoccitanie.fr

Paysarbre 34
 tél. 06 37 19 81 38
 contact@paysarbre.org



SCOP AGROOF
 Bureau d'études spécialisé en Agroforesterie
 tél. 04 66 56 85 47
 contact@agroof.net

Arbres & Paysages 11
 tél. 07 71 17 94 71
 arbres.paysages.11@gmail.com



FD CIVAM du Gard
 tél. 07 69 91 39 93
 gibert@civamgard.fr

Bio CIVAM Aude
 tél. 04 68 11 79 38
 biocivam.conseil.viti@orange.fr



Carcassonne



FR CIVAM Occitanie
 tél. 04 67 06 23 40
 contact@civam-occitanie.fr

Chambre d'Agriculture de l'Aude
 tél. 04 68 11 79 79
 services.generaux@aude.chambagri.fr



Aude



Chambre d'Agriculture de l'Hérault
 tél. 04 67 36 47 18
 laura.garciadejalon@herault.chambagri.fr

Hérault



CIVAM Bio Hérault
 tél. 04 67 06 23 90
 contact@bio34.com

Perpignan



CIVAM Bio 66
 tél. 06 12 22 35 56
 nicolas.dubreil@bio66.com



Arbres et Paysages 66
 tél. 06 59 04 49 53
 contact@ap66.org

P.O.

Gard

Nîmes

Montpellier

Le projet ADRENOME

Objectif : Evaluer et favoriser les conditions de développement multi-acteurs de l'agroforesterie en Occitanie Méditerranéenne

3 axes :

- **Emergence des besoins partagés**
- **Trouver des solutions fédératrices et acquérir des références**
- **Partage de connaissance et communication sur les résultats**

Durée : juillet 2019 - déc. 2023







Partenaires :



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Etude auprès des acteurs publics

Etude menée par Héloïse Billot, diplôme Ingénieur agronome
Montpellier SupAgro, dans le cadre de son stage de fin d'étude en
2020

-  Collectivités locales : commune, Département, Région
-  EPCI : communauté de communes, communauté d'agglomération, Métropole
-  Etablissement public territorial de bassin, animatrice de captages prioritaires
-  Parc Naturel Régional
-  Conservatoire d'Espaces Naturels
-  Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Entretiens semi-directifs

n = 38



Etude auprès des acteurs publics

Intérêts des collectivités enquêtées par rapport à l'agroforesterie

Amélioration des performances économiques des systèmes de production	Diminution de l'utilisation d'intrants	Amélioration du maillage bocager du territoire	Limitation du risque incendie (limitation de la biomasse combustible)	Valorisation des surfaces fourragères (sylvopastoralisme)	Diversification des revenus des agriculteurs
Régulation climatique (création d'un microclimat)	Amélioration des conditions d'élevage (effets ombrage et brise-vent)	Réduction des transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux	Diversification des productions sur le territoire	Structuration et entretien des paysages	Séquestration du carbone (bilan carbone)
Limitation de la fermeture de milieux	Valorisation économique du maillage bocager du territoire	Production de bois-énergie (lien avec le plan climat)	Lutte contre l'érosion des sols	Préservation et restauration de corridors écologiques (biodiversité)	Prévention des risques d'inondations (rôle de barrière naturelle)

Légende des couleurs :

AF et eau

AF et biodiversité

AF et élevage

AF et climat

AF et paysage

AF et économie

AF et sol

Moyen mobilisable	Thématique	Type d'action	Acteur public concerné					
			C CC PETR	CA M	D	R	EPTB ACP	PNR
<i>Données issues des entretiens et des recherches bibliographiques</i>								
Moyens fonciers	Outils d'acquisition foncière	Mobilisation des outils d'acquisition foncière	X	X	X	X	X	
		Opération de restructuration foncière : procédure de mise en valeur des terres incultes			X			
		Opération d'aménagement (inondations, zones humides, zones d'extension de crue)					EPTB	
	Outils de préservation agricole	Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)			X			
		Révision du SCOT	X	X				
	Usage	Installations d'agriculteurs en agroforesterie			X		X	
		Parcelle pédagogique en agroforesterie		X				
		Parcelle pilote (expérimentation) en agroforesterie		X	X			
		Développement du sylvopastoralisme (convention)	X	X	X			
	Animation foncière	Stratégie foncière		X	X	X		
Concertation / Animation foncière (ex : Pacte Pastoral Intercommunal)		X					X	

Légende des couleurs :

Les moyens d'actions les plus mobilisables par les acteurs publics et/ou qui ont un impact plus direct pour l'AF.

Les moyens d'actions moins mobilisables par les acteurs publics et moins « fléchés agroforesterie » et qui intéressent moins les partenaires d'ADRENOME.

Les outils intéressants mobilisables par les acteurs publics mais non « fléchés » a priori agroforesterie.

Légende

EPTB : établissement public territorial de bassin

ACP : animateur de captage prioritaire

Moyen mobilisable	Thématique	Type d'action	Acteur public concerné					
			C CC PETR	CA M	D	R	EPTB ACP	PNR
<i>Données issues des entretiens et des recherches bibliographiques</i>								
Moyens organisationnels	Fédération d'acteurs autour de l'AF	Organisation d'événements autour de l'agroforesterie		X	X			X
		Réunions et soirées techniques					X	X
		Accompagnement aux dispositifs d'aides européennes (MAEC, PCAE)					ACP	X
		Sensibilisation des agriculteurs					X	X
		Convention de partenariat avec un organisme expert en agroforesterie		X				
		Mise en réseau de fermes agroécologiques		X				
		Candidature à un projet LIFE (Biodiversité)						X
		Charte forestière	X					X
	Outil politique	Politique agroécologique et alimentaire		X				
		Stratégie agricole		X				
Accompagnement	Accompagnement d'agriculteurs à des demandes de financements en lien avec l'AF					X		
Moyens financiers	Appui financier	Appels à projets (dispositif d'aides)		X		X		
		Subventions (entre autres en complément avec la Région)			X			

Légende des couleurs :

Les moyens d'actions les plus mobilisables par les acteurs publics et/ou qui ont un impact plus direct pour l'AF.

Les moyens d'actions moins mobilisables par les acteurs publics et moins « fléchés agroforesterie » et qui intéressent moins les partenaires d'ADRENOME.

Les outils intéressants mobilisables par les acteurs publics mais non « fléchés » a priori agroforesterie.

Légende

EPTB : établissement public territorial de bassin

ACP : animateur de captage prioritaire

Les freins des acteurs publics

Type de frein	Frein identifié	Acteur public concerné				
		C CC PETR	CA M	D	EPTB ACP	PNR
<i>Ces données sont issues des entretiens réalisés auprès des acteurs publics de l'Occitanie méditerranéenne</i>						
Freins financiers	Besoin de financements extérieurs et rattachés aux compétences propres	X			EPTB	
	Contraintes du coût financier (un projet en agroforesterie doit faire appel à des organismes spécialisés)				X	
	Manque de connaissance des dispositifs d'aides en agroforesterie et manque de temps pour s'y intéresser		X		X	X
Freins réglementaires	Blocage du cahier des charges de l'AOC. Perte de la certification si mise en place d'agroforesterie					X
	Impossibilité de subventionner directement les agriculteurs (collectivités)		X			
Freins en matière de structuration de filière	Absence de structures d'accompagnement localement			X		X
	Manque d'acteurs de valorisation du bois					X
	Manque d'expérimentations et de références localement			X		X
	Manque de suivi de projets en cours				X	
Freins en matière de compétences	Pas de qualification en agroforesterie en interne. Manque de compétences agronomiques et pédologiques.	X		X	EPTB	
	Difficulté à appréhender des notions nouvelles (sylvopastoralisme)			X		X
Freins politiques	Manque de volonté politique pour mettre en place une aide financière en lien avec l'agroforesterie	X	X		X	
	Impossibilité à ce qu'un agent seul, voire un élu seul porte le projet d'agroforesterie	X	X			
Freins en matière de changement de paradigme	Manque de sensibilisation des acteurs locaux agricoles, dont les conseillers agricoles			X		
	Difficulté à sensibiliser les agriculteurs à l'AF intra parcellaire				X	X

Les besoins identifiés

- **Retours d'expériences**
- **Travail de veille autour de dispositifs d'aides**
- **Accompagnement technique**
- **Sites locaux d'expérimentation**
- **Références technico-économiques**
- **Mise en relation avec des organismes experts de l'AF**

Réseau de sites pilotes en AF

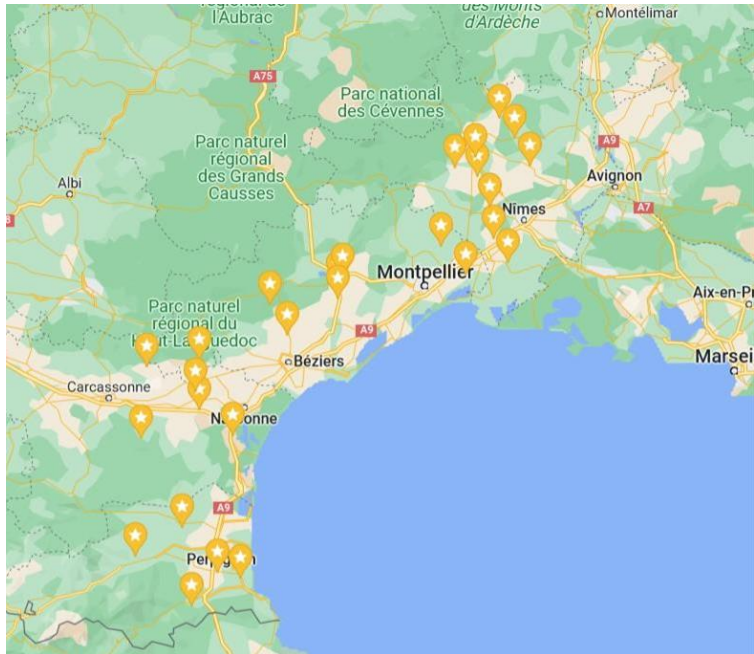


Tableau récapitulatif des informations concernant les agriculteurs qui ont accepté de faire partie de la base de données sur l'agroforesterie										
Informations générales					Agroforesterie					
N° de l'agri.	Département	Production principale	SAU	Agriculture biologique	Haies	Intraparcellaire	Fruitiers	Anciens (>20 ans)	Âge des îères plantations agroforestières (ans)	Nbr d'arbres/ha
A	30	élevage (chèvres + porcs)	30	non	x			x	Pas de plantation	0
B	11	viticulture	9	oui	x			x	≤ 5	283
C	34	viticulture	67	oui	x	x	x	x		106
D	30	maraîchage	2	conversion	x	x	x	x		102
E	34	viticulture	12	oui	x	x	x	x		21
F	30	PPAM	2,4	oui	x	x	x	x		183
G	66	maraîchage	3,2	non	x	x	x	x		91
H	34	maraîchage	1,7	oui	x	x	x	x		82
I	66	maraîchage	2	oui	x	x	x			116
J	11	élevage (volaille)	20,6	oui	x	x	x	x		54
K	11	viticulture	18	oui	x	x	x			44
L	34	viticulture	8,6	oui	x	x	x	x	5 < x ≤ 10	45
M	30	maraîchage	9,6	oui	x	x	x	x		64
N	11	viticulture	19	oui	x	x	x	x		122
O	30	viticulture	55,5	oui		x	x			9
P	30	viticulture	31	oui	x	x	x		51	
Q	34	viticulture	70	oui	x		x		46	
R	66	PPAM	7	oui	x	x	x	x	15	17
S	11	viticulture	572	oui	x	x	x	x	20	20
T	66	arboriculture	6	oui	x	x	x	x	20	133
U	30	céréales	91,6	oui	x	x	x	x	25 < x ≤ 30	354
V	66	maraîchage	12,7	oui	x	x	x	x	> 30	315

Objectif = réseau permettant de mener des actions de recherche et d'acquisition de référence

- Identification d'un réseau de 22 sites pilotes en AF
- Caractérisation des sites / méthode IDEA 4

Etude menée en 2022 dans le cadre du stage de fin d'étude d'Alexandra Legoux, diplôme ingénieure agronome Montpellier SupAgro

Présentation des sites de visites

Vendredi 5 mai à 10h

Valergues

Prairie fauche et fourrages avec haies en bordure et boisements

Projet porté par le Pays de l'Or dans zone captage / protection de l'eau

Jeudi 11 mai à 14h30

Bassan

Plantation en bord de voie verte menée par la commune

Haie cofinancée par la Région et VNF par le projet Hérault Haie

Mercredi 31 mai à 14h

Vézénobres

Maraîchage en agroforesterie intraparcellaire

Site historique et expérimental / arbres âgés de 30 ans

Jeudi 8 juin à 10h

Argens-Minervois

Viticulture en agroforesterie intraparcellaire et haies

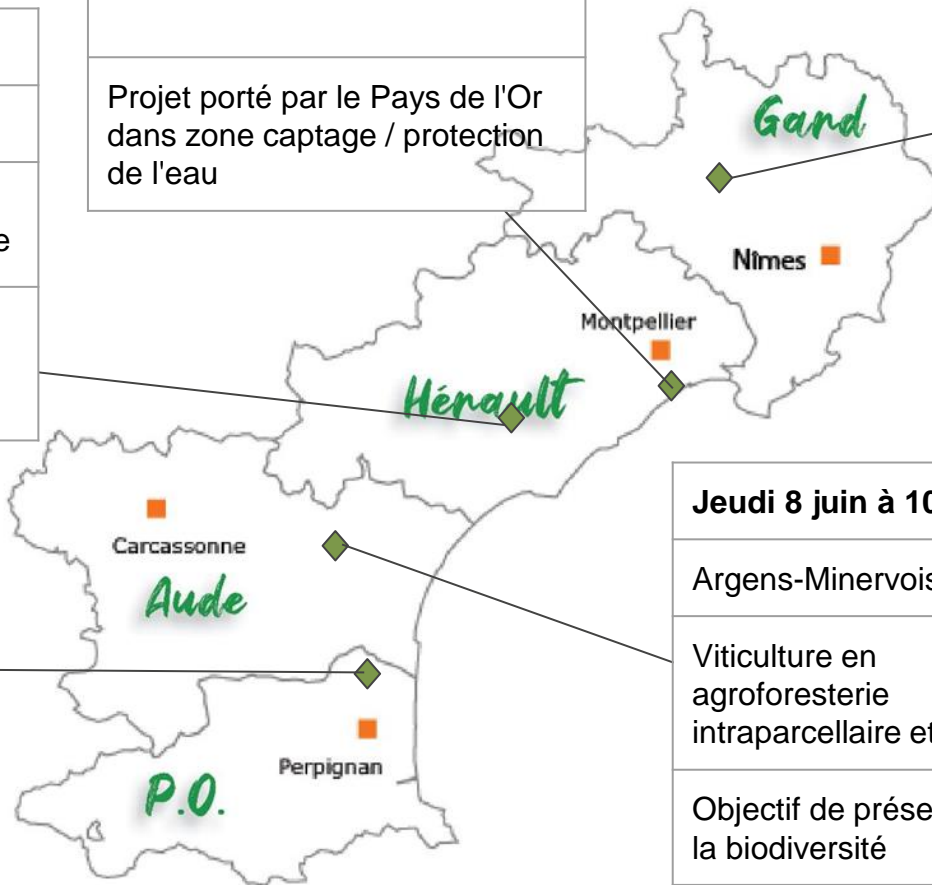
Objectif de préservation de la biodiversité

Mardi 20 juin à 16h

Espira de l'Agly

Viticulture avec haies de bordures, et haies intraparcellaires

Objectifs gestion des transferts, brise vent, lutte contre l'érosion



[Pour vous inscrire, cliquez ICI](#)